



Utilisation des médicaments et des vaccins

(Voir les sections *Fournitures médicales : utilisation et entreposage* et *Expédition, commercialisation et transport des animaux* du *Manuel du Producteur*.)

Les vaccins et les antibiotiques sont les principaux médicaments qui se retrouvent dans les réfrigérateurs et les armoires de la plupart des porcheries. La plupart de ces produits portent des étiquettes ou encore les fabricants insèrent des notices dans les emballages décrivant le médicament, son utilisation et les délais d'attente. Le Conseil canadien du porc (CCP) réalise qu'il est important pour les producteurs de connaître les produits autorisés pour utilisation pour les porcs et les délais d'attente de chaque produit. Afin d'aider les producteurs à atteindre cet objectif, le programme AQC^{MD} a inclus une liste de tous les médicaments et vaccins pour les porcs, ainsi que le délai d'attente de chacun. Se référer aux Appendices 1 à 7 de la fin du *Manuel du producteur*.

La plupart des producteurs connaissent le délai d'attente des antibiotiques qu'ils utilisent couramment. Toutefois, ils pourront être surpris de constater des délais d'attente pour des vaccins et des médicaments appliqués par voie topique. Si vous vous référez aux appendices mentionnés plus haut, vous constaterez que certains délais sont aussi longs que 60 jours.

Il y a utilisation non indiquée sur l'étiquette lorsqu'on ne suit pas les instructions qui apparaissent sur l'étiquette en ce qui concerne les paramètres suivants:

- posologie
- voie d'administration
- durée ou fréquence du traitement
- espèce animale
- but du traitement
- âge ou stade de production.

Le programme AQC^{MD} ne permet pas les utilisations de médicaments non indiquées sur l'étiquette sauf si :

- il y a une ordonnance écrite d'un vétérinaire, indiquant aussi le délai d'attente recommandé;
- il n'y a aucun produit homologué qui soit disponible pour un usage particulier;
- une véritable relation client-vétérinaire existe.

18a) Sur le formulaire Régime pharmacothérapeutique à la ferme ou sur un formulaire similaire de votre propre conception contenant tous les renseignements pertinents, veuillez indiquer chaque produit utilisé dans votre exploitation.

(Ce formulaire se trouve à la fin du *Cahier d'évaluation*.)

Inclure dans cette liste tous les médicaments qui ne sont pas administrés par le biais des aliments.

Si vous utilisez un médicament pour soigner plus d'un problème, veuillez vous assurer de mentionner tous les usages de ce médicament.

Si votre vétérinaire vous fournit une liste de tous les médicaments qu'il fournit, veuillez indiquer sur cette liste les médicaments que vous utilisez dans votre ferme.

Quand vous mentionnerez les contre-indications et les avertissements des produits, mettez l'accent sur ceux qui affectent directement la santé humaine et animale.



RÉGIME PHARMACOTHÉRAPEUTIQUE À LA FERME

Légende : IM=intramusculaire IV=intraveineuse E=dans l'eau
 SC= sous-cutané TR=traitement de routine TC=traitement ciblé
 RX=sous ordonnance

Nom : Ferme Exemple

Nom du produit	Manufacturier	Rx ou non	Raison de l'utilisation du produit	Utilisé à cette fin, la dose est :	Vole d'administration utilisée	Contre-indications du produit, précautions et mises en garde	À quel endroit le médicament est-il conservé à la ferme?	Délai d'attente (jours)
Ivomec inj.	Merial	Rx	Gale et Vermifuge	1ml/33kg poids	SC	Administrer dans le cou	Frigo dans le bureau	28j.
Pen G injectable	Citadel	Rx	Pneumonie bactérienne	2,5ml/50kg poids	IM	Ne pas administrer plus de 10ml à un site d'injection	Frigo dans le bureau	8j.
Neo-Chlor	A.P.A.	Rx	Diarrhée	1 sac de 100g / 225 L d'eau pour 3 jours	E	Bien rincer les lignes d'eau après traitement	Armoire dans Entée	5j.
Ingelvac PRRS-MLV	Boehringer	Rx	Vaccin SRRP	2 ml / truie	IM	Ne pas donner aux truies gestantes	Frigo dans le bureau	21j.
Ferroforte	Bimeda-MTC	Rx	Anémie porcelet	1ml/porcelet	IM	—	Armoire dans Entée	0j.

Note: Les contre-indications et mises en garde à propos du produit devraient uniquement faire référence aux inquiétudes pour la santé humaine ou animale reliées à l'utilisation du produit.

Signature du producteur John Little Date: January 5, 2004
 Signature du vétérinaire David Smith Date: January 5, 2004

18b) Au moyen des appendices du *Manuel du producteur* intitulés **Médicaments injectables pour porcs, Produits biologiques pour porcs (vaccins), Médicaments oraux pour porcs, Médicaments topiques pour porcs, Produits anthelminthiques (vermifuges) pour porcs et Médicaments hydrosolubles pour porcs**, vérifiez chacun des médicaments que vous avez énumérés dans votre Régime pharmacothérapeutique à la ferme. Assurez-vous de respecter la posologie approuvée pour chacun des produits que vous utilisez et vérifiez si les médicaments sont approuvés pour utilisation chez les porcs aux fins pour lesquelles vous les utilisez.

Note: Veuillez noter que ces sections contiennent seulement les médicaments et les vaccins ayant été approuvés pour utilisation chez les porcs. Si vous ne trouvez pas un produit dans les appendices, cela peut signifier que l'utilisation que vous en faites ne figure pas sur l'étiquette.

Quand vous vérifierez les doses et les délais d'attente, assurez-vous de lire les bons renseignements sur le produit.

N'oubliez pas que le mode d'emploi de l'étiquette peut avoir changé depuis la publication des appendices. Si vous remarquez une différence entre les directives de l'étiquette et les renseignements des appendices, veuillez clarifier la question avec votre vétérinaire.

18c) Avez-vous des modes d'emploi écrits pour tous les médicaments sur ordonnance?

Oui Non



Bien que vous deviez avoir une véritable relation vétérinaire-client-patient pour obtenir des médicaments sur ordonnance, le programme AQC^{MD} n'impose pas d'avoir une ordonnance écrite. L'étiquette du produit et le dépliant inséré dans l'emballage fournissent le mode d'emploi requis pour l'utilisation du produit. Vous devez avoir des instructions écrites pour l'utilisation de tous les médicaments sous ordonnance.

19a) Pour certains produits, faites-vous une utilisation qui ne figure pas sur l'étiquette?

Oui Non

Il y a «utilisation non indiquée sur l'étiquette» chaque fois qu'un médicament est administré d'une façon autre que celle qui est indiquée sur l'étiquette. Dès qu'il y a un changement en ce qui concerne l'espèce animale traitée, le stade de production, la dose, la voie d'administration, le régime de traitement (durée) ou le but visé, il y a utilisation non indiquée sur l'étiquette.

19b) Le cas échéant, est-ce que ces utilisations non indiquées sur l'étiquette ont fait l'objet d'une ordonnance écrite, signée et datée par un vétérinaire?

Oui Non

Le programme AQC^{MD} exige que tout médicament pour lequel il y a utilisation non indiquée sur l'étiquette soit accompagné des directives écrites de votre vétérinaire. Ces instructions écrites doivent être disponibles au moment de la visite du valideur. Il est acceptable de garder votre unique copie de ces directives (avec la signature de votre vétérinaire et la date d'approbation) dans votre *Régime pharmacothérapeutique à la ferme*. Néanmoins, si l'utilisation non indiquée sur l'étiquette est prescrite pour une période limitée, il faut le préciser dans le *Régime*.

19c) Le cas échéant, est-ce que chaque recommandation indique le délai d'attente que vous êtes tenu de respecter?

s/o Oui Non

Toute utilisation qui diffère des instructions de l'étiquette verra son délai d'attente modifié. Et le double de la dose ne veut pas forcément dire que le délai d'attente doublera aussi: doubler la dose d'un médicament peut parfois tripler son délai d'attente. Votre vétérinaire a les connaissances et l'accès aux renseignements suffisants pour être en mesure de vous donner les délais d'attente à appliquer dans ces cas-là.

20. Si vous utilisez des médicaments et des vaccins dans votre entreprise :

20a) Comment procédez-vous pour déterminer si ces médicaments et ces vaccins sont nécessaires?

L'administration des médicaments et des vaccins aux animaux de votre ferme devrait se décider en consultation avec votre vétérinaire. Consultez-vous d'autres gens de l'industrie porcine au sujet de l'usage des médicaments et des vaccins?



Si vous appliquez une politique de non-traitement dans une section de votre porcherie (ordinairement l'unité de finition), assurez-vous que ce protocole soit clairement rédigé et qu'il soit disponible lors de la visite du valideur.

Si vous effectuez un minimum de traitements, il est recommandé de noter de façon routinière (une fois par semaine ou par mois) qu'il n'y a pas eu de traitement au cours de cette période.

Lors de toute visite de validation (initiale ou de renouvellement), le valideur demandera à vérifier trois mois de registres. Dans le cas de votre première validation, il pourra vous demander les trois derniers mois de registres. Pour le renouvellement de l'accréditation, le valideur vérifiera trois mois de registres au hasard parmi les 12 derniers mois.

REGISTRE DES TRAITEMENTS D'UN ANIMAL OU D'UN ENCLOS – PORCS POST-SEVRAGE

(Ce formulaire peut être utilisé pour les porcs en croissance, les porcs en finition, les truies et les porcs à griller)

IM = intramusculaire e E = dans l'eau IV = intraveineuse SC = sous-cutanée

Date	Ident. de l'animal ou de l'enclos	Nombre d'animaux	Nom du produit	Raison de l'utilisation de ce produit	Quantité administrée et voie d'administration	Administré par?	Poids de l'animal	Période de retrait (Délai d'attente) avant l'abattage (en jours)	Ne pas laisser partir avant (date)	Résultat du traitement	Aiguille brisée?
1 ^{er} avril (jour 4 de 5)	Chambre 5	87	Pot Pen	Épisode de maladie de Glasser	0,25 milliard UI / 870 L E	JL	7 kg	1	3 avril	Amélioration	
2 avril (jour 5 de 5)	Chambre 5	87	Pot Pen	Épisode de maladie de Glasser	0,25 milliard UI / 870 L E	JL	7 kg	1	4 avril	Amélioration des porcs	
5 avril	Gestation (truies)	Tout le troupeau reproducteur	Erycheck	Vaccination	2 ml IM	JL		21	26 avril		
10 avril	N7621	1	Oxytocine	Éjection du lait	2 ml IM	JL	200 kg	3	14 avril	Éjection du lait adéquate – pas besoin de traitement de répétition	
17 avril	Ch. 6, enclos 5	1	Predef 2X	Patte enflée	0,75 ml IM	JL	40 kg	5	23 avril	Enflure diminuée	✓
24 avril (jour 1)	Ch. 2, enclos 1	7	Lincomix	Diarrhée	1,5 ml IM	JL	15 kg	2	27 avril		
25 avril (jour 2)	Ch. 2, enclos 1	7	Lincomix	Diarrhée	1,5 ml IM	JL	15 kg	2	28 avril	Pas de changement	
26 avril	Gestation	Cochettes	Erycheck	Vaccination	2 ml IM	JL		21	18 mai		

20e) Comment procéderez-vous pour vous assurer que les procédures que vous avez établies sont bien suivies?

Pour cette question comme pour les autres qui évaluent le suivi de vos protocoles, considérez, parmi les choses que vous pouvez faire, la formation de votre personnel, la tenue et la révision des registres. Quel système de vérification avez-vous mis en place?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

